

## Les NAO à Loire Centre

### LES REVENDICATIONS DE LA CFDT...

Dans le processus des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires), des négociations locales viennent compléter les négociations nationales. A Loire Centre, c'est à partir de 4 priorités que nous avons construit nos revendications :

- Le pouvoir d'achat,
- Les conditions de travail,
- Les jeunes,
- La mixité.

#### Le Pouvoir d'Achat

-Augmentation salariale sur l'ensemble de la rémunération :

	%	Montant mini
Rattrapage 2011	1,2%	35 €
Augmentation 2012	1,8%	47 €

-**Augmentation** supplémentaire afin de neutraliser l'augmentation des charges sociales (CSG/RDS, Mutuelle, etc...),

-**Mutuelle** : prise en charge patronale de 50 à 60 %,

-**Ticket Restaurant** : part patronale maximale avec 60% de prise en charge,

-**Aide aux transports** : extension à tous les salariés (plafond de 200 € pour ceux qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun),

-**CESU** : préfinancement total à concurrence de 400 €,

-**Garantie salariale** : réduction du délai de 8 ans prévu à l'accord national,

-**Part variable** : 100% collective calculée sur l'ensemble de la rémunération,

-**Promotions** : augmentation de 100% du différentiel des niveaux de RAM,

#### Les conditions de travail

-Au minimum, maintien de l'effectif actuel avec **renfort partout** où c'est nécessaire (...*donc partout !!!*...),

-**Suivis commerciaux** : retour à une vente de qualité par l'abandon des contrôles et suivis individuels et de mise en concurrence ainsi que par la suppression des challenges, benchmark et autres...

-**Réorganisation de l'agenda** des commerciaux en supprimant les référentiels métiers et en diminuant le nombre de clients gérés par les Cons.Co, C.C.Part, et C.C.Pro.

-**Réorganisation du poste d'accueil** pour faire cesser son isolement face aux incivilités et autres agressions,

-**Renforcement des EPR**,

-**Heures supplémentaires** : obliger le respect d'horaires décents par la mise en place d'un système de contrôle de pointage pour l'ensemble du personnel,

**Accompagnement** des *managers* à ces nouvelles conditions de travail.

#### Les jeunes

-**Revalorisation des salaires d'embauche**,

-**Revalorisation** de chaque **RAM** de 2.000 € (régul. 2011 + 2012),

-**Prime** de diplôme en cas de réussite au **PNE** (1.500 €),

-**Prime** de mariage ou Pacs (700 €) et **naissance** (300 €),

-**Transformation** des **CDD** pour surcroît de travail en **CDI** au bout de **6 mois** de présence,

-**Création de paliers** d'avancement dans l'emploi à partir du niveau de T3.

#### La Mixité

-**Amélioration** du Plan d'Action imposé à Loire Centre en faveur de **l'égalité professionnelle** entre les Femmes et les Hommes qui a des objectifs à minima,

-Meilleure articulation **vie professionnelle et familiale**,

-**Organisation des horaires** en prenant en compte l'impact sur la vie familiale,

-**Organisation des réunions** dans le cadre des horaires habituels,

-**Indemnisation** des **frais de garde** engagés lors de formation (internat et/ou dépassement d'horaires),

**Temps partiel** :

-ouvert à tous les postes y compris encadrement ;

-charge de travail adaptée ;

-cotisation assurance vieillesse au minimum sur la totalité du salaire perçu ; et sur volontariat : possibilité de cotiser à l'équivalent d'un temps plein

-**Egalité salariale** : élargir les critères de comparaison pour supprimer tous les écarts de rémunération F/H.

**Comme chaque année, la CFDT apporte son lot de propositions. En effet, ce n'est pas aux salariés de faire les frais de la « crise »... Les résultats de l'entreprise, obtenus grâce au travail de toutes et tous, permettent largement des réponses positives à nos revendications. La balle est une fois de plus dans le camp de la Direction... Prochains RDV : 19 et 31 janvier...**

**Les Délégués syndicaux CFDT**